

2327W309

2327W310

3 pieces

2 pieces

MINISTÈRE DU TRAVAIL

DIRECTION DE LA POPULATION  
ET DES MIGRATIONS

SOUS-DIRECTION DES PROGRAMMES SOCIAUX  
EN FAVEUR DES MIGRANTS

CITÉ D'ACCUEIL DES FRANÇAIS  
D'INDOCHINE

47110 SAINTE-LIVRADE

Téléphone (53) 01.00.20

N° 41 /CAB  
GD/YD

Le 19 Avril 19 84

Le Directeur de la Cité d'Accueil,

/A

Monsieur le Chef d'Agence  
de la Société SOBEA  
Zone Industrielle  
47302 - VILLENEUVE-SUR-LOT

/A l'Attention de Monsieur HERMET /

Monsieur le Chef d'Agence,

Dans le cadre du projet de mise en place des compteurs d'eau individuels à la Cité d'Accueil de Sainte-Livrade, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, au plan administratif, un premier dossier susceptible d'orienter les travaux de votre étude.

Ce dossier comprend :

- un plan général de la Cité avec l'implantation des bâtiments et des logements (simples ou jumelés)
- une fiche pour chacun des 25 bâtiments d'habitation concernés portant désignation de l'occupant.
- une annexe récapitulative.

Je précise que pour les 193 chefs de famille recensés, 228 foyers ont été dénombrés, susceptibles d'être dotés d'un appareil de comptage. Je signale en outre la présence de 2 commerces d'épicerie dans la Cité.

Je prépare par ailleurs l'étude des points qui devront, après définition commune, demeurer dans le domaine public.

Je demeure à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Chef d'Agence, l'assurance de ma considération distinguée.

G. DURNEY

MINISTÈRE DU TRAVAIL

DIRECTION DE LA POPULATION  
ET DES MIGRATIONS

SOUS-DIRECTION DES PROGRAMMES SOCIAUX  
EN FAVEUR DES MIGRANTS

CITÉ D'ACCUEIL DES FRANÇAIS  
D'INDOCHINE

47110 SAINTE-LIVRADE

Téléphone (53) 01.00.20

Le 12 Septembre 1988

N° 73 /CAB  
GD/YD

## NOTE

— \* —

La Société SOGEA va procéder à compter du **MARDI 13 SEPTEMBRE 1988**, à la pose de compteurs d'EAU dans les Bâtiments de la Cité d'Accueil.

Au cours des travaux qui sont prévus pour une dizaine de jours, certaines contraintes, telles que coupures d'eau et restrictions à la circulation, seront imposées aux Résidents.

Cependant, ces travaux effectués par secteur, n'affecteront pas simultanément tous les bâtiments, et les personnes concernées seront informées à l'avance pour leur permettre de prendre leurs dispositions quant à la réserve d'eau à usage ménager.

Il va de soi que la Société SOGEA met tout en oeuvre pour que la collectivité supporte avec un moindre désagrément cette nécessité imposée par la conjoncture.-

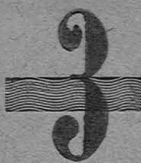
Le Directeur de la Cité,



  
G. DURNEY

Diffusion Générale.





CIRCONSCRIPTION

d' Agen

SERVICE DU GÉNIE RURAL

DEPARTEMENT

de Lot-et-Garonne

SYNDICAT DE CASSENEUIL - SAINTE-LIVRADE

Projet d'Alimentation en Eau Potable

ALIMENTATION DU CENTRE D'ACCUEIL

DEVIS ESTIMATIF

Approuvé par le Comité Syndical,

....., le .....

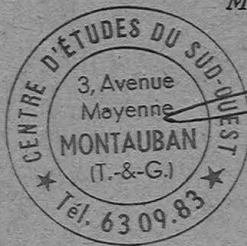
LE PRÉSIDENT,

Dressé par le Centre d'Etudes du Sud-Ouest,

Montauban, le 26 SEP 1957

Vu et Vérifié par l'.....  
du Génie Rural,

....., le .....



Vu et approuvé

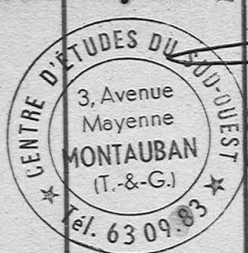
....., le .....

LE PRÉFET D'.....

Vu et présenté  
par l'Ingénieur en Chef du Génie Rural,

....., le .....



N <sup>os</sup> des PRIX	DÉSIGNATION DES TRAVAUX ou FOURNITURES	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	DÉPENSES
<u>DEPARTEMENT DU LOT-et-GARONNE</u> <u>SYNDICAT de CASSENEUIL - Ste-LIVRADE</u> <u>TRAVAUX d'ALIMENTATION en EAU POTABLE du</u> <u>CENTRE d'ACCUEIL de Ste-LIVRADE</u> <u>DEVIS ESTIMATIF</u>				
I	-Tranchée pour pose de conduites de $\phi$ 60 à $\phi$ 150 m/m .....	I.235	450	555.750
2	-P.V. pour surprofondeur .....	I50	270	40.500
4	-P.V. pour pose de conduites sous chaussée empierrée (Pont) .....	35	280	9.800
5	-P.V. pour pose de conduites sous chaussée asphaltée .....	35	460	16.100
9	-Démolition de maçonneries (Pont)..	10	2.800	28.000
14	-Canalisation de $\phi$ 125 m/m .....	I.235	2.710	3.346.850
24	-Robinet-vanne de $\phi$ 125 m/m .....	I	29.060	29.060
26	-Bouche à clé .....	I	2.780	2.780
29	-Partie fixe de 100 m/m pour poteau incendie .....	I	25.370	25.370
32	-Partie fixe de 40 m/m pour bouches de lavage .....	4	14.910	59.640
37	-Bouches de lavage .....	4	22.500	90.000
38	-Poteau d'incendie de 100 m/m .....	I	106.500	106.500
42-43	-Regard pour compteur de 100 m/m ..	I	21.600	21.600
44	-Ventouse .....	2	53.700	107.400
46	-Vidange .....	I	15.910	15.910
47	-Buses en ciment .....	5	900	4.500
	-Compteur de 100 m/m .....	I	90.000	90.000
				4.549.760
	Somme à valoir pour travaux imprévus et divers 10 % environ .....			450.240
	MONTANT TOTAL du PROJET .....			5.000.000
	( CINQ MILLIONS DE FRANCS )			
	MONTAUBAN, le 26 SEP 1957			
				

-----  
N°380/D.D.

Note sur le Projet d'adduction d'eau présenté par  
le Syndicat de Casseneuil - Sainte-Livrade./.

-----

Nous avons intérêt à ce que l'eau potable fournie par le Syndicat soit amenée directement au château d'eau pour une raison d'économie de consommation s'agissant d'un appoint en cas d'insuffisance de débit de nos propres installations et vraisemblablement en raison du mauvais état des conduites de distribution qui ne supporteraient pas une pression trop forte.

Avant de présenter un projet au Ministère, il serait nécessaire de chiffrer exactement les dépenses à prévoir d'une part pour l'installation, d'autre part pour la consommation (proposition de contrat avec le Service de distribution).

Pour les frais d'installation, la municipalité ou les particuliers devraient être intéressés par cette extension du réseau de distribution, permettant de réduire la dépense nous incombant. Le territoire desservi faisant ou étant destiné à faire partie de la zone d'urbanisation, la municipalité doit être saisie./.

75



*N° 1390 A/P*

Monsieur JANTON  
 Directeur  
 Service des Eaux et Assainissement  
 6, Rue Tassini  
 - PARIS -

Monsieur,

Comme suite au dépôt du projet d'alimentation en eau potable du Centre d'Accueil de Ste-Livrade, j'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une note de Monsieur le Délégué du Service Social.

Avant de remettre la question à la décision du Chef de Service des Affaires Sociales du Ministère des Affaires Etrangères, nous désirerions connaître :

- 1<sup>o</sup>-) le montant d'un devis concernant l'eau directement au château-d'eau;
- 2<sup>o</sup>-) la part des frais d'installation qui nous incomberait;
- 3<sup>o</sup>-) le prix du m<sup>3</sup> d'eau pour une fourniture approximative de 25 m<sup>3</sup> par jour. Nos besoins sont de l'ordre de 50 m<sup>3</sup> et notre puits débite environ 50 % de ce chiffre.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information à  
 Monsieur le Président du  
 Syndicat d'initiative de  
 Casseneuil - Ste-Livrade.



E. BRETONNIERE DE CHECQUE.

*Caru Tomu*  
 Proiect alimentatiei cu apă potabilă  
 a C.A. S. Livrade